

**Compte rendu succinct du conseil de territoire T10**  
**Du 15 janvier 2016**

NOM	PRENOM	Présents	Absents excusés représentés	Absents excusés non représentés
ADENOT	Dominique	X		
ADOMO	Caroline	X		
AMAR	Sophie	X		
AVOIGNON ZONON	Clémence	X		
BARNOYER	Thierry	X		
BEAUDOUIN	Patrick	X		
BEGAT	Jean-Philippe	X		
BENISTI	Jacques Alain	X		
BENSOUSSAN	Éric	X		
BERRIOS	Sylvain	X		
BRÉTILLON	Jean-Marie	X		
CADEDDU	Jean-Luc	X		
CAILLEREZ	Adrien	X		
CAMBON	Christian	X		
CAMPOS- BRÉTILLON	Caroline	X		
CANALES	Chantal	X		
CAPITANIO	Olivier	X		
CAPORAL	Chrysis	X		
CARPENTIER	Agnès	X		
CARREZ	Gilles	X		
CARTIGNY	Pierre	X		
CERCLEY	Nicole	X		
CHABOT	Sabine	X		
CHARBONNEL	Michèle	X		
CHARDIN	Sylvie	X		
CHAULIEU	Stéphane	X		
CHETARD	Catherine	X		
CIPRIANO	Philippe	X		
CLODONG	Nicolas	X		
COCQ	François	X		
CROCHETON	Florence	X		
DALLEAU	Isabelle	X		
DE FONTAINE VIVE CURTAZ	Marie-Laure	X		
DEGRASSAT	Alain	X		
DELECROIX	Pierre-Michel	X		
DOSNE	Olivier		X	
DRAI	Carole	X		
DUVAUDIER	Michel	X		
FACCHINI	Monique	X		
FAUTRE	Christian	X		
FENASSE	Delphine	X		
GAILHAC	Benoît	X		
GAILLARD	René	X		
GAUTRAIS	Jean-Philippe		X	

GICQUEL	Hervé	X		
GRESSIER	Jean-Jacques	X		
GUIGNARD	Jean-Jacques	X		
HERBERT	Delphine		X	
HERBILLON	Michel	X		
HOUDOT	Florence	X		
JEANNE	Laurent	X		
KENNEDY	Marie	X		
LACHELACHE	Nassim	X		
LAFON	Laurent	X		
LAMBERT	Gérard	X		
LE BIDEAU	Dominique	X		
LE GUILLOU	Patrick	X		
LEBEAU	Pierre	X		
LIBERT-ALBANEL	Charlotte	X		
LOUVIGNÉ	Robin	X		
MAFFRE-SABATIER	Anne-Marie	X		
MARTIN	Jacques J.P.	X		
MARTINEAU	Pascale	X		
MEDINA	Marc	X		
LOUDINET	Michel	X		
PANNETIER	Gilles	X		
PARRAIN	Mary France	X		
PASTERNAK	Jean-Jacques	X		
PAVIE	Alain	X		
PETTENI	Henri	X		
PINEL	Vincent	X		
PIO	Régis	X		
PRIMEVERT	Catherine	X		
RASETTI	Christine	X		
RISPAL	Yoann	X		
ROESCH	Germain	X		
ROYER	Christel	X		
RYNINE	Christine	X		
SEMO	Igor	X		
SPIILBAUER	Jean-Pierre	X		
TOLLARD	Virginie	X		
TRICOCHÉ	Annie	X		
TRICOT-DEVERT	Sylvie	X		
TRIMBACH	Pascale	X		
VISCARDI	Jacqueline	X		
VOGUET	Jean-François	X		
ZELIOLI	Valérie	X		

- Soit 87 conseillers présents ou représentés.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Yoann RISPAL

### **Point n°1 : Election du Président**

Le Conseil de territoire,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE** d'élire le Président au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les Conseillers de territoire.

#### **EST CANDIDAT :**

- Monsieur Jacques JP MARTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 15
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 70
- MAJORITE ABSOLUE : 36

#### **A OBTENU :**

- 70 voix

**Monsieur Jacques JP MARTIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président, et a été immédiatement installé.**

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial T 10 ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun. Les réclamations contre les opérations électorales de la présente délibération doivent être déposées au plus tard à 18 heures le cinquième jour qui suit l'élection à la sous-préfecture ou à la préfecture ou au Tribunal Administratif de Melun.

### **Point n°2 : Détermination du nombre de Vice-présidents**

Le Conseil de territoire,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE** de fixer le nombre de Vice-présidents au sein du Conseil de Territoire à douze pour la durée du mandat Conseil de Territoire.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial T 10 ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun

### **Point n°3 : Election des Vice-présidents du Conseil de Territoire**

Le Conseil de territoire,

**DECIDE** de procéder à l'élection des Vice-présidents au scrutin uninominal et à la majorité absolue parmi les Conseillers de territoire.

- **Election du Premier Vice-président :**

Est candidat :

- Sylvain BERRIOS

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 3
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 82
- MAJORITE ABSOLUE : 42

A OBTENU :

- Monsieur Sylvain BERRIOS : 82 Voix

**Monsieur Sylvain BERRIOS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Premier Vice-Président.**

- **Election du Deuxième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Dominique ADENOT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 85
- MAJORITE ABSOLUE : 43

A OBTENU :

- Monsieur Dominique ADENOT : 85 Voix

**Monsieur Dominique ADENOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Deuxième Vice-Président.**

- **Election du Troisième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Michel HERBILLON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 4
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 81
- MAJORITE ABSOLUE : 41

A OBTENU :

- Monsieur Michel HERBILLON : 81 Voix

**Monsieur Michel HERBILLON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Troisième Vice-Président.**

- **Election du Quatrième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Jean-François VOGUET

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 85
- MAJORITE ABSOLUE : 43

A OBTENU :

- Monsieur Jean-François VOGUET : 85

**Monsieur Jean-François VOGUET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Quatrième Vice-Président.**

- **Election du Cinquième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Laurent LAFON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 1
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 84
- MAJORITE ABSOLUE : 43

A OBTENU :

- Monsieur Laurent LAFON : 84

**Monsieur Laurent LAFON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Cinquième Vice-Président.**

- **Election du Sixième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Gilles CARREZ

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 2
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 83
- MAJORITE ABSOLUE : 42

A OBTENU :

- Monsieur Gilles CARREZ : 83

**Monsieur Gilles CARREZ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Sixième Vice-Président.**

- **Election du Septième Vice-président :**

Est candidat :

- Jean-Marie BRETILLON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 85
- MAJORITE ABSOLUE : 43

A OBTENU :

- Monsieur Jean-Marie BRETILLON : 85

**Monsieur Jean-Marie BRETILLON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Septième Vice-Président.**

- **Election du Huitième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Jacques Alain BENISTI

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 4
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 81
- MAJORITE ABSOLUE : 41

A OBTENU :

- Monsieur Jacques Alain BENISTI : 81

**Monsieur Jean-François BENISTI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Huitième Vice-Président.**

- **Election du Neuvième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Patrick BEAUDOUIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 4
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 81
- MAJORITE ABSOLUE : 41

A OBTENU :

- Monsieur Patrick BEAUDOUIN : 81

**Monsieur Patrick BEAUDOUIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Neuvième Vice-Président.**

- **Election du Dixième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Olivier DOSNE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 5
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 80
- MAJORITE ABSOLUE : 41

A OBTENU :

- Monsieur Olivier DOSNE : 80

**Monsieur Olivier DOSNE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Dixième Vice-Président.**

- **Election du Onzième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 85
- MAJORITE ABSOLUE : 43

A OBTENU :

- Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER : 85

**Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Onzième Vice-Président.**

- **Election du Douzième Vice-président :**

Est candidat :

- Monsieur Christian CAMBON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 4
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 81
- MAJORITE ABSOLUE : 41

A OBTENU :

- Monsieur Christian CAMBON : 81

**Monsieur Christian CAMBON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Douzième Vice-Président.**

Et ont été immédiatement installés.

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial T 10 ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Les réclamations contre les opérations électorales de la présente délibération doivent être déposées au plus tard à 18 heures, le cinquième jour qui suit l'élection à la Sous-préfecture ou à la Préfecture ou au Tribunal Administratif de Melun.

**Point n°4 : Délégation d'attributions du Conseil de Territoire au Président**

Le point n°4 a été reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil de Territoire.

**Point n°5 : Détermination de la composition du Bureau du Conseil de Territoire**

Le Conseil de territoire,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE** que le Bureau de l'Etablissement Public Territorial T 10 est composé de la façon suivante :

- le Président du Conseil de Territoire,
- les 12 Vice-Présidents du Conseil de Territoire,

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial T 10 ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

**Point n°6 : Délégation d'attributions du Conseil de Territoire au Bureau**

Le point n°6 a été reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil de Territoire.

**Point n°7 : Autorisation de signature du Président des conventions de mise à disposition des services avec les Communes membres**

Le Conseil de territoire,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

**AUTORISE** le Président du Conseil de Territoire à signer les conventions de mise à disposition de tout ou partie des services des Communes membres au profit de l'Etablissement public territorial T 10 pour l'exercice de ses compétences.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial T 10 ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

**Point n°8 : Détermination d'un nom pour l'Etablissement Public Territorial n°10**

Le point n°8 a été reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil de Territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fait à Champigny-sur-Marne, le 22 JAN. 2016

Le Président,



Jacques J.P. MARTIN